



Zeine

Pôle transitions et développement local

Décision n° 2023-234

Objet : Signature de la convention de tournage avec la société de production Lincoln TV

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant application des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la volonté de mettre en avant la ville de Sceaux par l'accueil de tournage,

Considérant l'apport médiatique offert par le tournage d'œuvres audiovisuelles dans la ville de Sceaux,

APPROUVE la convention avec la société LINCOLN TV situé au 18 boulevard Montmartre, 75009 Paris, représentée par son régisseur général M. Pierre-Marc DOMINIQUE, relative au tournage qui se déroulera le mardi 12 septembre 2023 de 7h00 à 10h00, sur le boulevard Desgranges.

DECIDE de la signer.

Fait à Sceaux, le 1^{er} septembre 2023



Philippe Laurent

Philippe LAURENT